

# stats infos

division de l'évaluation et de la prospective

## Le devenir en 2012, des lycéens et des apprentis de l'académie d'Orléans-Tours 7 mois après leur sortie du système éducatif

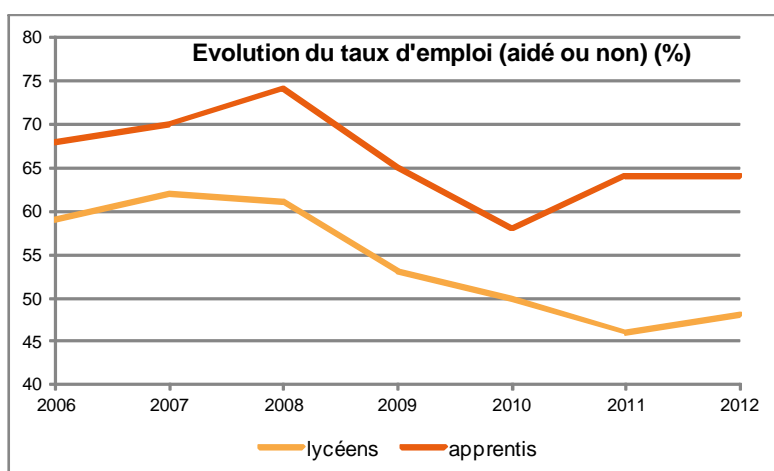
En février 2012, sept mois après leur sortie de formation professionnelle ou technologique, 48% des lycéens et 64% des apprentis ont un emploi. Les autres sont au chômage ou inactifs (le plus souvent en attente d'une formation). Pour les lycéens, la situation d'emploi est légèrement plus favorable qu'en 2011 et pour les apprentis, elle reste stable. Toutefois, elle demeure en deçà de celle observée avant la crise de 2008. Le niveau du diplôme demeure toujours déterminant dans l'insertion des jeunes : seulement 30% des lycéens et 37% des apprentis, sans aucun diplôme, travaillent. Le taux d'emploi varie selon les départements : il est plus important sur ceux de l'axe ligérien et dans l'Eure-et-Loir pour les apprentis.

**Le taux d'emploi des lycéens connaît une légère amélioration alors que celui des apprentis se stabilise tout en restant plus favorable**

Au mois de février 2012, 48% des sortants des lycées publics et privés de l'académie sont en emploi (aidé ou non aidé), une progression de 2 points par rapport à 2011. Ce taux est identique au niveau national et comparable à ceux des académies de Versailles (47,4%), de Rouen (49,1%), de Nancy-Metz (49,3%) et d'Aix-Marseille (49,4%). Dans les académies de Rennes, Lyon et Nantes, l'insertion des lycéens est plus favorable avec des taux d'emploi atteignant jusqu'à 62% (Rennes).

Le taux d'emploi des sortants des centres de formation d'apprentis demeure stable entre 2011 et 2012 (64%). L'écart entre les taux d'emploi des apprentis et des lycéens représente 16 points en faveur des premiers. Il diminue légèrement entre 2011 et 2012 (-2 points) après avoir fortement augmenté entre 2010 et 2011 (+10 points). Par ailleurs, depuis 2007, le taux d'emploi des lycéens a perdu 14 points (62% à 48%) alors que celui des apprentis a baissé de 6 points.

Le taux de chômage des anciens lycéens est de 41% contre 39% au niveau national. Il est plus faible chez les anciens apprentis (30%).



Sources : enquêtes IVA et IPA

## L'amélioration de la situation professionnelle des lycéens touche essentiellement les titulaires du BTS

La hausse du taux d'emploi chez les lycéens concerne essentiellement les diplômés de BTS (+5 points, 68%). C'est à ce niveau de qualification que l'écart entre taux d'emploi des lycéens et des apprentis est le plus faible (11 points). Le niveau de qualification demeure un atout important dans l'obtention d'un emploi en particulier chez les lycéens. Pour les apprentis, l'écart est quasi nul entre les sortants bacheliers professionnels et ceux titulaires du BTS. En effet, le taux d'emploi de ces derniers diminue de 2 points entre 2011 et 2012.

La différence entre les taux d'emploi des anciens apprentis et des lycéens est plus importante pour les sortants dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat technologique ou professionnel. Et pour ces derniers, le taux d'emploi des apprentis augmente de 3 points entre 2011 et 2012.

## L'insertion des apprenties s'améliore, celle des lycéens aussi mais dans une moindre mesure

En 2012, et pour la première fois chez les apprentis, la différence entre le taux d'emploi des filles et celui des garçons est faible : 2 points en faveur des garçons. Chez les anciens lycéens, l'écart est de 2 points en faveur des filles.

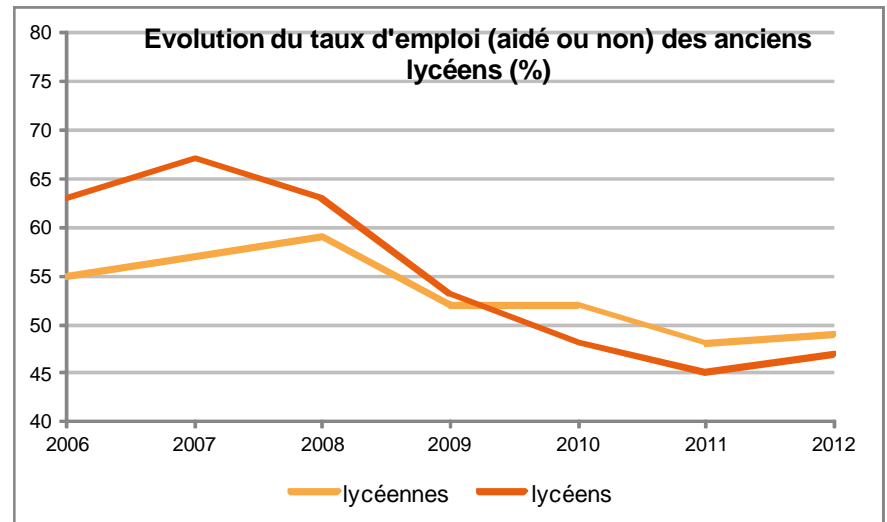
L'insertion des apprenties s'améliore fortement et progresse de 6 points entre 2011 et 2012, ce qui explique la diminution de l'écart entre les taux d'emploi des filles et des garçons. En outre ces derniers sont légèrement moins nombreux à avoir un travail qu'en 2011 (65% contre 67%).

Concernant les lycéens, le taux d'emploi des garçons progresse de 2 points alors que celui des filles demeure stable (+1 point). Depuis

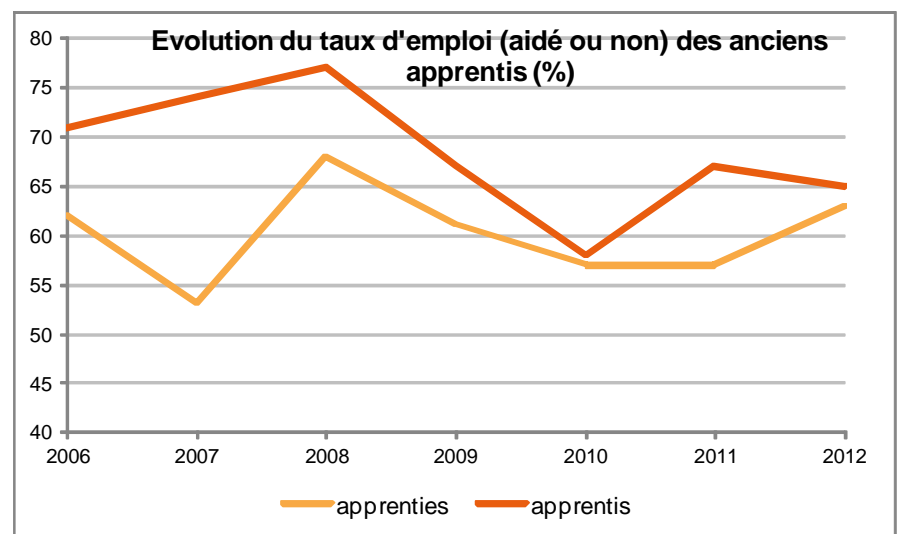
Tableau 1 : Taux d'emploi (aidé ou non) selon le plus haut diplôme obtenu au 1er février 2012 (%)

Plus haut diplôme obtenu	Lycéens		Apprentis	
	2011	2012	2011	2012
CFG, DNB ou sans diplôme	25	30	32	37
BEP ou CAP	37	38	60	58
Bac techno	51	50	78	78
Bac pro	51	50	75	77
BTS	63	68	81	79
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>64</b>	<b>64</b>

Sources : enquêtes IVA et IPA



Sources : enquêtes IVA et IPA



Sources : enquêtes IVA et IPA

2010, l'insertion des lycéennes est plus favorable que celle des lycéens en raison de la crise économique qui a touché dans un premier temps le secteur de l'industrie, où l'intérim fréquemment utilisé, a été fortement touché. En 2012, au niveau national, la situation est inversée : le taux d'emploi des anciens lycéens reste légèrement supérieur à celui des lycéennes (49% contre 47%).

## Les lycéens diplômés d'une spécialité des services s'insèrent mieux que ceux formés dans la production.

L'écart est de 8 points selon le domaine de formation chez les lycéens : 43% pour ceux issus de la production contre 51% pour ceux issus des services. Cet écart a fortement augmenté en 2010 pour se stabiliser

les années suivantes. En 2008 et 2009, il était très faible (1 point). Pour les apprentis, il n'y a pas de différence entre les secteurs en 2012, le taux d'emploi des apprentis spécialisés dans les services ayant progressé de 2 points et celui des apprentis de la production ayant diminué d'1 point.

**Les filières de la santé, la réparation automobile, l'hôtellerie, la restauration, du tourisme, des services sociaux et autres services aux particuliers, pour les lycéens, de l'administration, la gestion, des finances, du travail des métaux, la mécanique, du bois et des matériaux associés pour les apprentis, mènent plus rapidement à l'emploi**

Entre 2011 et 2012, le taux d'emploi a très fortement augmenté pour les lycéens des filières de la santé (+16 points) et de la réparation automobile (+13 points) ainsi que pour les apprentis des filières de l'hôtellerie, restauration, tourisme (+14 points) et du travail des métaux, mécanique (+10 points).

A l'opposé, dans les filières commerce, vente pour les lycéens, bois et matériaux associés, électricité et électronique et bâtiment et travaux publics pour les apprentis, le taux d'emploi a diminué entre 2011 et 2012.

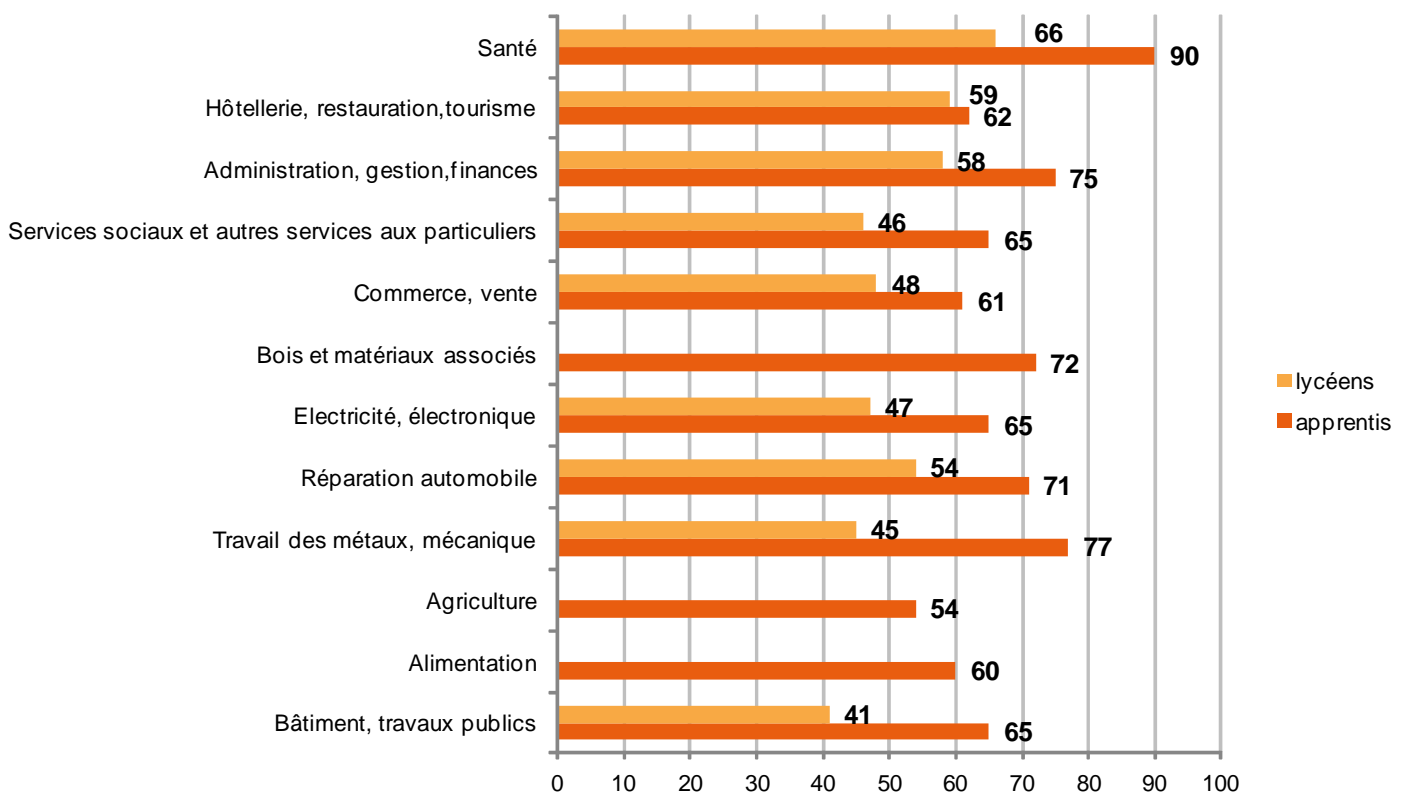
C'est dans la filière santé que le taux d'emploi est le plus élevé : 90% chez les sortants de l'apprentissage et 66% chez les sortants des lycées. Les sortants sont le plus souvent diplômés du baccalauréat technologique ou d'un BTS. Ces jeunes exercent les métiers de techniciens de laboratoire, manipulateurs en radiologie, opticiens et préparateurs en pharmacie (apprentis). Quelques uns sont également agents de service hospitalier et aides à domicile.

Les apprentis issus de la filière administration, gestion et finances sont majoritairement titulaires du BTS, ce qui explique les bons taux d'insertion. Ils occupent des postes d'aides comptable, d'assistants de direction et d'employés administratifs.

Pour les autres domaines où l'insertion est très favorable, les apprentis sont le plus souvent diplômés du CAP ou du BEP. Ceux formés dans le domaine travail des métaux, mécanique, sont employés comme carrossiers, techniciens de maintenance, responsables qualité produit, tourneurs fraiseurs, ouvriers métalliers et également vendeurs. Ceux issus du bois et des matériaux associés sont couvreurs, menuisiers ou charpentiers.

Près de 60% des lycéens formés dans l'hôtellerie, restauration et tourisme ont un emploi 7 mois après leur sortie du système éducatif. 31% d'entre eux possèdent un niveau III de qualification (BTS), la proportion la plus élevée parmi l'ensemble des filières (20% en moyenne). Ces derniers sont chefs de rang, réceptionnistes, serveurs, ou cuisiniers.

**Taux d'emploi selon le domaine de formation (%)**



Sources : enquêtes IVA et IPA

**L'insertion des lycéens est plus dynamique sur l'axe ligérien (en particulier le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire). Celle des apprentis est plus favorable dans l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire**

Chez les lycéens, cette tendance reste stable depuis plusieurs années. En 2012, le taux d'emploi progresse excepté dans le Cher et l'Indre. L'amélioration est surtout perceptible dans le Loir-et-Cher (+6 points), avec 54%, le pourcentage le plus élevé. En revanche, dans le Cher, la situation professionnelle qui était plus favorable qu'au niveau académique en 2011, se dégrade légèrement en 2012 avec un taux d'emploi qui devient inférieur à la moyenne (-2 points).

Pour les apprentis, la situation est plus favorable dans l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir. Dans ces deux départements, le taux d'emploi progresse respectivement de 6 et 5 points entre 2011 et 2012. En outre, c'est la

première année depuis 2006 que le taux d'emploi dans l'Eure-et-Loir dépasse la moyenne régionale. En revanche, l'insertion se dégrade fortement dans le Loir-et-Cher et le Loiret, départements où habituellement elle est très avantageuse.

**54% des apprentis ont un emploi à durée indéterminée contre 39% des lycéens**

La part des emplois à durée indéterminée (EDI) dans les contrats de travail progresse de 5 points chez les lycéens et de 2 points chez les apprentis. En conséquence, l'écart se réduit légèrement entre apprentis et lycéens mais il reste en faveur des premiers. Toutefois, chez les lycéens, les EDI sont plus fréquents qu'au niveau national (39% contre 37%).

Chez les lycéens comme chez les apprentis, les garçons obtiennent plus fréquemment un EDI que les filles et cette différence s'accroît en 2012, particulièrement chez les lycéens en

passant de 2 à 6 points (36% des filles en emploi ont un EDI contre 42% des garçons en emploi).

Les domaines de formation où les jeunes obtiennent plus d'EDI sont en grande partie les mêmes entre lycéens et apprentis : l'hôtellerie-restauration, commerce-vente, la santé et l'alimentation (pour ces deux dernières filières, le nombre de sortants de lycée est plus faible). Chez les apprentis, le domaine du bâtiment et des travaux publics est également concerné.

L'intérim demeure plus fréquent chez les lycéens (15% contre 7% chez les apprentis) et connaît une diminution de 2 points entre 2011 et 2012.

Les contrats aidés sont un peu moins nombreux chez les apprentis en 2012 (-3 points). ■

Tableau 2 : Répartition des jeunes en emploi selon le type de contrat de travail au 1er février 2012 (%)

Plus haut diplôme obtenu	Lycéens				Apprentis			
	EDI	EDD	Intérim	contrats aidés	EDI	EDD	Intérim	contrats aidés
CFG, DNB ou sans diplôme	38%	39%	18%	5%	46%	32%	15%	7%
BEP ou CAP	34%	43%	13%	10%	50%	30%	8%	12%
Bac techno / BT	42%	37%	10%	11%	60%	31%	5%	4%
Bac pro	38%	32%	19%	11%	58%	25%	8%	9%
Bac général	53%	28%	3%	16%	69%	20%	5%	6%
BTS	41%	38%	14%	7%	52%	30%	6%	12%
Filles	36%	44%	9%	11%	49%	35%	6%	10%
Garçons	42%	30%	21%	7%	57%	25%	9%	9%
<b>Total</b>	<b>39%</b>	<b>37%</b>	<b>15%</b>	<b>9%</b>	<b>54%</b>	<b>29%</b>	<b>7%</b>	<b>10%</b>
rappel au 1er février 2011	34%	39%	17%	10%	52%	26%	10%	13%

Sources : enquêtes IVA et IPA



Publication de la division de l'évaluation et de la prospective (Dep)  
 Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours  
 21 rue Saint-Étienne, 45043 Orléans Cedex 1.  
 Auteur : Céline Leduc-Petitgas.  
 Directrice de publication : Marie Reynier.  
 Maquette : Depp (Men) / YBLF.  
 Juillet 2013



<http://www.ac-orleans-tours.fr/stats>

